

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 19 Octobre 2007**

L'Assemblée Générale Extraordinaire est réunie aujourd'hui afin de modifier les statuts relatifs au quorum.

En effet, nos précédents statuts exigeaient le tiers des licences renouvelées afin d'atteindre le quorum lors des votes. Ce qui était quelquefois atteint de justesse. Aussi avons-nous décidé de ramener ce quorum à 15 % des licenciés (licences renouvelées, sachant que le participant à l'AG ne peut voter s'il n'a pas renouvelé sa licence).

Nous étions 127 présents (y compris les procurations). Le secrétaire a demandé si une personne de l'Assemblée désirait un vote à bulletin secret. Personne ne l'ayant demandé, le vote s'est donc déroulé à main levée et le texte présenté a été accepté à l'unanimité des présents ou représentés.

Le Secrétaire  
E.COLIN

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 Octobre 2007**

L'Assemblée Générale Extraordinaire ayant eu lieu, le secrétaire ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire et passe la parole au président pour la lecture de son rapport moral.

- Le président nous remémore tous les travaux effectués durant l'année :
  - La 5<sup>ème</sup> cible électronique (spéciale chasseurs) a été mise en place.
  - Les 4 cibles électroniques sont programmées avec des codes barres (une spécialité Cible de l'Arve).
  - La vidéo surveillance fonctionne en semaine.
  - Le site internet, géré par notre ami A.MARTIN, existe depuis un an et nous avons déjà eu 13 000 visites, ce qui nous amène quelques licenciés et donne des informations.
  - Les permanences se sont, en général, bien passées sauf en fin de saison où nous avons dû appeler des camarades au pied levé ou fermer le stand l'après-midi. Il est rappelé qu'il est impératif que les permanents déjeunent sur place le midi. Le prochain rendez-vous pour le planning des permanences sera le 2<sup>ème</sup> vendredi de Février. Il serait bon que l'on trouve tous ensemble une solution pour inciter les sociétaires à prendre des permanences. **A réfléchir.**
- La prochaine réunion du comité se tiendra le vendredi 9 novembre au stand.
- La prochaine assemblée générale se tiendra le vendredi 31 octobre 2008 à l'Agora.
- Réglage chasseurs : les sociétaires qui viennent avec des amis en semaine et qui ne cotisent pas ne sont pas les bienvenus. Le sanglier courant nous a coûté cette année plus de 800 Euros de réparations (et nous les avons faites nous-mêmes).
- Cette année, avec l'aide de la Mairie, nous allons réaménager la butte 25 m pistolet/revolver gros calibre.
- Il y a toujours un registre pour le prêt des armes. Le système est bien rôdé maintenant.

- Concours Mairie : Très bonne participation, très bonne ambiance. Comme d'hab, les élus furent battus par les employés...
- Stand 10 mètres : 4 animateurs vous attendent et vous conseillent soit pour apprendre, soit pour tirer (car c'est un sport de compétition reconnu par la Fédération) le mercredi de 18 à 20 heures à l'Ecole Rouge. Pour les rendez-vous, le numéro des portables est affiché au stand et sur le site web. La saison 2006 s'est ouverte en Octobre et s'est terminée en Mars 2007. La nouvelle saison a débutée en Octobre 2007.
- Licences FFTir : les modalités d'obtention d'autorisation de détention ainsi que de la nécessaire feuille verte sont rappelées. De même que pour les carnets de tir et le certificat médical, désormais obligatoire, au dos de la carte de licence.
- Concours : De sociétaires participent à différents concours (carabine 50 et 300 m, TAR, pistolet air comprimé, 22LR et vitesse olympique) tant départementaux que régionaux ou nationaux où ils ne font pas figure de petits derniers.
- Nous organisons nous-mêmes différents concours, dont une journée porte ouverte à tous, avec repas et une bonne ambiance.

Puis il remercie les édiles présents et toutes les personnes qui ont apporté leur soutien, leurs journées et leur savoir-faire pour tout tourne rond.

Le secrétaire demande aux présents s'ils ont des questions au sujet du rapport moral. Aucune question n'étant posée, il fait procéder au vote et le rapport est adopté à l'unanimité. Le secrétaire passe alors la parole à la trésorière qui nous détaille les chiffres des recettes et des dépenses.

La parole est ensuite passée aux vérificateurs aux comptes MM. REYNOUD et AUDEBERT qui félicitent la trésorière pour son bilan clair et concis.

On procède au vote et quitus est donné pour les comptes.

Nous présentons ensuite un diaporama d'un échantillon de photos prises au cours de l'année pour illustrer la vie de la société.

Le président et Mr le Député-maire de Bonneville font un petit laïus de clôture et chacun se rend au pot de l'amitié qui termine cette Assemblée Générale.

Le secrétaire  
E.COLIN